

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: - (2009)

Heft: 1820

Artikel: Inauguration du Centre pour la démocratie à Aarau : comment un centre de documentation et de recherche renommé sauve sa peau en migrant sur les bords de l'Aar

Autor: Delley, Jean-Daniel

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1013857>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

sanction a un impact nettement plus important que sa sévérité. Si l'on tient vraiment à faire peur, mieux vaut engager des policiers que construire des prisons.

Les détracteurs du nouveau Code pénal passent également sous silence les causes de la délinquance. Les données scientifiques sont interprétées en fonction d'un discours alors qu'elles devraient constituer le fondement de la politique criminelle. L'augmentation de la répression aux Etats-Unis ne s'est pas fondée sur des données objectives mais précisément sur l'idée fataliste du «*Nothing works*» qui réduit la peine à sa fonction purement utilitariste. Il est pourtant indispensable de comprendre les causes des comportements

délinquants si on veut utiliser des moyens appropriés pour les combattre. Ainsi, rien ne sert de crier au loup quand une étude met en évidence sinon une causalité du moins une corrélation entre une enfance dans une famille recomposée et un comportement déviant.

Enfin, il faut sortir de l'idée simpliste que le glaive du droit pénal est le moyen le plus approprié de prévenir les comportements indésirables. L'incitation, le contrôle social, la prévention peuvent s'avérer des instruments beaucoup plus efficaces. Ce n'est pas la peur du gendarme qui nous incite à trier nos déchets ou à cesser de fumer dans les lieux publics.

La survalorisation du pénal obéit peut être à une autre

logique, plus sournoise. Un Etat impuissant à apporter une réponse à la crise économique a quelque intérêt à montrer qu'il existe toujours.

Références

- *Les droits de l'homme, bouclier ou épée du droit pénal?*, ouvrage collectif, éd. Bruylant, Bruxelles 2007
 - *La volonté de punir: essai sur le populisme pénal*, Denis Salas, Hachette 2005
- A recommander, les excellents petits ouvrages didactiques parus aux éditions de l'Hèbe dans la série «*La question*»:
- N° 38, *Sanctions pénales: est-ce bien la peine?*, André Kuhn, 2005
 - N° 61, *Victimes et procès pénal: je t'aime, moi non plus?*, Loïc Parein 2008

Inauguration du Centre pour la démocratie à Aarau

Comment un centre de documentation et de recherche renommé sauve sa peau en migrant sur les bords de l'Aar

Jean-Daniel Delley (5 avril 2009)

Aarau, samedi 4 avril 2009. La villa Blumenhalde, une maison de maître qui fut la résidence de Heinrich Zschokke, historien, pédagogue et pionnier de la formation des adultes à l'époque de la République helvétique, surplombe l'Aar et la vieille ville d'Aarau. En présence d'une centaine de personnes se déroule la cérémonie d'inauguration du Centre pour la démocratie, une nouvelle institution universitaire vouée à la recherche, à l'enseignement et à la formation continue dans une perspective interdisciplinaire.

Se succèdent à la tribune le secrétaire d'Etat à l'éducation et à la recherche, le président de la ville d'Aarau, le recteur de l'Université de Zurich, le président de la Haute Ecole spécialisée de la Suisse du Nord-Ouest, le conseiller d'Etat en charge de l'instruction publique du canton d'Argovie. Ces personnalités ne font pas simplement acte de présence, comme il est d'usage dans de telles circonstances. Toutes représentent des collectivités qui ont uni leurs efforts pour donner vie au nouveau centre.

Mais qu'est-ce qui peut donc

inciter un Genevois à se lever à l'aube pour participer à une telle manifestation? La satisfaction de voir une institution, le Centre de recherche sur la démocratie directe (C2D), intégrer le ZDA et ainsi poursuivre sa mission de documentation et de recherche. En effet, le C2D, créé en 1993 à l'Université de Genève, a bien failli disparaître, quand bien même il s'est imposé en une décennie comme une institution de référence mondiale dans son domaine. Sacrifié dans la cité de Calvin sur l'autel des économies budgétaires, il a

suscité l'intérêt aussi bien de l'Université de Zurich que de la Haute Ecole spécialisée du Nord-Ouest, de la ville d'Aarau et du canton d'Argovie qui rapidement ont trouvé les locaux et le budget indispensables à sa survie, mieux, à son développement. Le C2D ne limite pas son activité à la démocratie helvétique. Sa banque de

données recense non seulement toutes les votations populaires en Suisse, au niveau fédéral et cantonal, mais aussi au niveau mondial depuis le 18ème siècle. Le C2D anime régulièrement des séminaires sur la démocratie directe en Europe de l'Est, en Amérique latine et en Asie comme au sein de l'Union européenne. Car la Suisse ne détient pas le

monopole de cette forme de démocratie.

Genève, par manque d'ambition, a perdu une institution de renommée internationale. Mais la recherche sur la démocratie directe a trouvé un nouveau souffle grâce à l'esprit d'initiative de nos compatriotes alémaniques.

L'attraction trouble des «hedge funds»

Avant la crise financière, Genève se voyait volontiers centre mondial des fonds spéculatifs...

Daniel Marco (9 avril 2009)

David Hiler, le conseiller d'Etat en charge des finances, a proposé, avant que n'éclate la crise financière, que le canton de Genève ouvre largement ses portes aux *hedge funds* afin d'étoffer sa position de place financière internationale... et de s'assurer une source de revenus supplémentaires pour les finances publiques.

Les *hedge funds* sont des fonds d'investissement d'un type particulier dont il n'existe pas de définition légale, précise et formelle. Le terme lui-même est trompeur, littéralement en français «*fonds de couverture*», c'est-à-dire se livrant à des placements protégés des fluctuations des marchés financiers. Une telle description devrait les situer du côté des fonds sans risque. Or il s'agit au contraire de fonds très spéculatifs, dont la gestion est particulièrement agressive, axée sur des rendements promis.

Les *hedge funds* sont peu ou

pas réglementés. Ils utilisent massivement les techniques permettant de spéculer sur les mouvements attendus des marchés, à la baisse comme à la hausse, notamment sur ceux des matières premières et de l'agroalimentaire. A ce titre, ils portent une part de responsabilité dans la crise alimentaire. Par ailleurs, les *hedge funds* ont servi lors de nombreuses attaques spéculatives sur les taux de change, entraînant des retombées économiques et financières dangereuses pour les pays attaqués par devises interposées. Peu transparents, ils sont souvent implantés dans les paradis fiscaux.

Les gérants des *hedge funds* y investissent une partie de leur patrimoine et prélèvent des commissions très élevées; cela les incite à des pratiques spéculatives et considérablement risquées.

En 2007 on estimait à 10'000 le nombre des *hedge funds* et

2000 milliards de dollars leurs actifs sous gestion. Leur effectif, qui a diminué d'un millier en 2008, n'est plus que de 6800 environ en mars 2009, dont 70% ont perdu de l'argent. Au total entre 500 et 600 milliards de dollars se sont évaporés pour une capitalisation boursière mondiale totale de 25'000 milliards de dollars US. Sur les 155'000 emplois offerts par les *hedge funds* en 2007, 10'000 ont été supprimés en 2008 et le double devrait disparaître cette année.

Comme l'expose David Harvey dans son ouvrage *Géographie de la domination* (DP 1803), la globalisation induit une relative uniformisation des villes et des activités qu'elles recèlent. Dans le même temps, ces villes se livrent une concurrence sans merci pour attirer les quartiers généraux des grandes firmes, les sièges centraux des grands organes bancaires et financiers, les grandes organisations